

Centre de la Gravure et de l'Image imprimée

# Anniversaire

2022 → 2023

Règlement

Concours d'Images Numériques – 10<sup>e</sup> édition

# CIN

Le Concours d'Images Numériques a été initié par le Centre de la Gravure afin de créer un lien concret entre la jeunesse et le milieu culturel en utilisant un médium actuel : *le numérique*. Les jeunes créateurs entre 15 et 25 ans, toutes disciplines confondues, sont amenés à développer une réflexion citoyenne et à utiliser leurs compétences graphiques afin de proposer une sélection d'images originales et pertinentes. Les participants bénéficient d'une visibilité imprimée, dans l'espace public ou au sein du musée.

Le Concours d'Images Numériques fête sa 10<sup>e</sup> édition en proposant le thème personnel et universel : *Anniversaire*. En actant le temps qui passe, cet événement annuel – vecteur de célébration, de commémoration ou de remémoration – offre un contexte pour orienter ses pensées vers les autres ou le passé. Un anniversaire est également un point d'ancrage temporel qui définit les relations entre toutes choses. Ainsi, il peut faire appartenir des individus à une même génération, des événements à un contexte historique ou des œuvres à un mouvement. À l'inverse, il peut marquer un contraste entre deux éléments d'époques ou de longévités différentes.

# Planning

**14 novembre 2022**

Début des inscriptions  
et de la période de remise



**15 janvier 2023**

Fin des inscriptions  
et de la période de remise



**27 janvier 2023**

Jury



**5 février 2023**

Journée d'activités autour du thème,  
début de l'exposition et remise des prix



**12 mars 2023**

fin de l'exposition



# Admission

Pour participer vous devez appartenir à l'une des catégories d'âge du concours à la date du 30 janvier 2023 :

**15 ↔ 18 ans**

ou

**19 ↔ 25 ans**

De plus, vous devez être lié à la Fédération Wallonie-Bruxelles en correspondant à l'un de ces critères :

**résider en FWB**

ou

**être né en FWB**

ou

**suivre des cours en FWB**

Le visuel soumis doit :

## **respecter le format**

Nous demandons un fichier PDF au format carte postale 148x105mm, en orientation **portrait**, en 300 dpi et nommé conformément aux modalités d'envoi (page *participation*).

## **être en accord avec le thème**

Quel que soit l'angle abordé, le visuel et sa note d'intention de quelques lignes doivent nous permettre de faire le lien avec la thématique du concours.

## **être réalisé numériquement**

Toutes les créations soumises au CIN doivent avoir été réalisées – partiellement ou complètement – à l'aide d'un dispositif numérique (ordinateur, tablette, smartphone, etc.) et grâce aux nombreux programmes et applications de travail d'image (*Photoshop, Illustrator, Gimp, Inkscape, etc.*). Une simple numérisation n'est pas considérée comme un traitement numérique.

## **révéler un caractère original**

Toute forme de plagiat sera sanctionnée d'un bannissement au concours et ses futures éditions, allant jusqu'au remboursement du montant du prix s'il a été attribué.

# Reproduction

En vous inscrivant, vous autorisez le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Fédération Wallonie-Bruxelles à exploiter, aux modalités ci-après, les droits patrimoniaux sur les œuvres que vous présentez dans le cadre du Concours d'Images Numériques 10<sup>e</sup> édition. Cette autorisation d'exploitation intervient à titre gratuit, pour toute la durée du droit d'auteur à compter de la date de l'inscription. L'exploitation de ces droits comprend toute reproduction et communication publique relative aux œuvres sélectionnées, pour toute publication à caractère promotionnel réalisée dans le cadre du concours ou de

manifestations organisées par le Centre de la Gravure (affiches, catalogues, dépliants, publications sur les réseaux sociaux, cartons d'invitation, article sur notre site web, etc.). Dans une démarche d'archivage, l'exploitation comprend également les reproductions numériques présentes sur notre site [www.centredelagravure.be](http://www.centredelagravure.be). En aucun cas, les œuvres ne seront reproduites à des fins commerciales sans accord préalable. Le CGII peut procéder à des adaptations de l'œuvre, dans le seul et unique but de répondre à des contraintes techniques permettant de préserver une reproduction fidèle de l'œuvre au niveau visuel.

# Prix

## Catégorie 15 - 18 ans

### Prix graphique

- 400 €
- une estampe commémorative

Le *Prix graphique* récompense à parts égales les compétences graphiques et pratiques ainsi que la réflexion et l'idée développée.

### Prix technique

- 300 €
- une estampe commémorative

Le *Prix technique* récompense en priorité les compétences graphiques et pratiques, mais tient compte de l'idée en cas d'égalité.

### Prix concept

- 300 €
- une estampe commémorative

Le *Prix concept* récompense en priorité l'originalité et le développement de l'idée, mais tient compte de la technique en cas d'égalité.

### Prix du public

- 150 €
- une estampe commémorative

Le *Prix du public* récompense le visuel le plus apprécié par le public. Il est attribué par un vote papier qui aura lieu le 5 février 2023.

## Catégorie 19 - 25 ans

### Prix graphique

- 400 €
- une estampe commémorative

Le *Prix graphique* récompense à parts égales les compétences graphiques et pratiques ainsi que la réflexion et l'idée développée.

### Prix technique

- 300 €
- une estampe commémorative

Le *Prix technique* récompense en priorité les compétences graphiques et pratiques, mais tient compte de l'idée en cas d'égalité.

### Prix concept

- 300 €
- une estampe commémorative

Le *Prix concept* récompense en priorité l'originalité et le développement de l'idée, mais tient compte de la technique en cas d'égalité.

### Prix du public

- 150 €
- une estampe commémorative

Le *Prix du public* récompense le visuel le plus apprécié par le public. Il est attribué par un vote papier qui aura lieu le 5 février 2023.

8 lauréats différents seront primés.  
Les Prix ne sont pas cumulables.

# Participation

## Inscription

Elle est **individuelle** et **gratuite**.

Vous ne pouvez en aucun cas vous inscrire plusieurs fois, renseigner une fausse identité ou soumettre plusieurs projets pour le concours. L'inscription se fait exclusivement via le formulaire en ligne.

## Envoi du visuel

Votre visuel doit être titré comme ceci :  
[votre âge]\_[votre nom]\_[votre prénom]\_[titre].pdf  
exemple : *19\_Dupont\_Alice\_C'est la fête.pdf*

Après avoir rempli le formulaire en ligne notamment avec une brève explication de votre projet, votre visuel devra être envoyé à l'adresse :  
[concours@centredelagravure.be](mailto:concours@centredelagravure.be)

Cliquez sur les ballons\* si vous souhaitez vous inscrire !



\* Si le lien ne fonctionne pas, vous trouverez l'accès au formulaire d'inscription via notre page :  
[www.centredelagravure.be/cin/](http://www.centredelagravure.be/cin/)

# Contact

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez nous contacter par e-mail.

**François Bertieaux**

Coordinateur du concours

[concours@centredelagravure.be](mailto:concours@centredelagravure.be)

Ce concours est organisé avec l'aide de Madame Désir, Ministre de l'Éducation et de Madame Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur.

Le Centre de la Gravure bénéficie du soutien permanent de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région Wallonne et de la Ville de La Louvière.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Centre de la Gravure  
et de l'Image imprimée